



Arcachon
expansion

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

ID : 033-439504960-20260619-2026061914-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Vendredi 19 juin 2026**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, DZIURA, MAUPILE, MIQUEL, FOULON, LONG MAROVELLI.

Messieurs LUMMEAUX, GHYSELS, NONI, MONS, PUJOL, TREUIL, MARTINERIE, DELEPAUX, TOURDIAS.

Pouvoir :

Monsieur RUIZ a donné POUVOIR à Monsieur TOURDIAS

A titre consultatif :

Madame DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Madame MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Madame DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mesdames MARESCOT, THE
Messieurs RUIZ, FANARA, SEGURA, SCAPPAZZONI.

A titre consultatif :

Monsieur MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Monsieur LASSALLE responsable du Service de Gestion Comptable
Monsieur DISSAUX, Directeur Culture.

**EXTRAIT DE DELIBERATION N°2026061914 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE 2027**

Afin de mener à bien en 2027 sa programmation et ses actions culturelles en lien avec ses missions de scène conventionnée d'intérêt national, le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au projet artistique et culturel, notamment sur les points suivants :

- Diffusion de la Saison et du Festival Cadences,
- Actions culturelles auprès des publics et établissements scolaires.

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion pour la Diffusion de la Saison et le Festival Cadences.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **B. LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **SOLLICITER** auprès du Conseil Régional d'Aquitaine une subvention.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°14 concernant la demande de subvention au conseil régional de nouvelle aquitaine 2027.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 19 juin 2026
Bernard LUMMEAUX
1^{er} Vice -Président de la Régie Arcachon
Expansion

